



## Commune de Saint-Maixant (33490)

### **Procès-verbal valant compte rendu Conseil Municipal du 6 juillet 2021**

L'an deux mille vingt et un, le 6 juillet, le conseil municipal de Saint-Maixant s'est réuni à la salle des fêtes communale sous la présidence de M. BERNADET Alain, Maire.

#### **Date de convocation**

1<sup>er</sup> juillet 2021.

#### **Présents (10)**

M. BERNADET Alain, Maire.

Mme LE LAGADEC Magali, M. DULUC Gérard, Mme GAURY Angélique, Adjointes ;

Mme ARQUEY Patricia, Mme AURAIN Christiane, Mme CHARDONNET Fabienne ; M. DEYRIARD Cédric, M. FIEVET Rudy, M. MAINET Aurélien, Conseillers municipaux.

#### **Pouvoir (01)**

M. MEUNIÉ Jean-Christophe à M. BERNADET Alain.

#### **Excusés (08)**

Mme BANOS Catherine, Mme BERTRAND Nathalie, Mme CHAUDERON Catherine, Mme POINSTAUD Aurélie, Mme SYNAKIEWICZ-BYRNES Julie ; M. EMMANUEL-EMILE Juliot, M. ORGET Julien, M. RAMON Wilfried.

#### **Secrétaire de séance**

M. FIEVET Rudy.

#### **Auxiliaire**

M. Romain FRATTI.

---

#### **Ordre du jour :**

0. Compte rendu du conseil municipal du 8 juin 2021 ;
1. Modification n° 2 du RIFSEEP ;
2. Décision modificative n°2 ;
3. Participation aux transports scolaires 2021-2022 ;
4. Contrat de location et règlement hors location de la salle des fêtes ;
5. Rapport des commissions ;
6. Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations ;
7. Rapport des délégués ;
8. Divers ;
9. Questions diverses ;

## 0. Compte rendu de la réunion du 8 juin 2021

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

### 1. Modification n° 2 du RIFSEEP

**Vu** l'exposé de M. le Maire ;

**Vu** la délibération n°2017-045 du 5 décembre 2017 portant sur la mise en place du RIFSEEP ;

**Vu** la délibération n°2019-008 du 5 février 2019 portant sur la modification n° 1 du RIFSEEP ;

**Vu** l'avis favorable du comité technique en date du 15 juin 2021 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Décide** de modifier la délibération 2017-045 du 5 décembre 2017 portant sur la mise en place du RIFSEEP comme suit :

#### ARTICLE – 1 BÉNÉFICIAIRES

Bénéficiaire du régime indemnitaire tel que défini dans la présente délibération :

- Les fonctionnaires titulaires et stagiaires à temps complet, temps non complet ou temps partiel en position d'activité.

Sont concernés les agents relevant des cadres d'emploi suivants : Attachés Territoriaux, Rédacteurs Territoriaux, Adjoint Administratifs, Animateurs, Adjoint d'Animation, ATSEM, Adjoint Techniques, Agents de Maîtrise, Techniciens Paramédicaux.

- Les agents contractuels de droit public à temps complet, temps non complet ou temps partiel, **occupant un emploi permanent** et justifiant d'une ancienneté au sein des effectifs d'au moins trois mois.

#### ARTICLE 3 – MISE EN PLACE DU CIA

- **PERIODICITÉ ET MODALITÉ DE VERSEMENT DU CIA**

Le CIA est versé dans les conditions suivantes :

- **Une fraction mensuelle versée tous les mois ;**

- **Une fraction annuelle versée une fois par an au mois de novembre.**

- **Décide** que les autres dispositions restent inchangées.

### 2. Décision modificative n°2

Vu le budget primitif 2021 de la Commune ;

M. le Maire propose au conseil d'autoriser la décision modificative n°2 qui se résume comme suit :

Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D 020 : Dépenses imprévues d'investissement	16 500.00 €	
D 2135 – Opération 102 « <i>Matériel service technique</i> »		16 500.00 €

Cette décision modificative a pour objet de prévoir des crédits pour l'achat non prévu d'une tondeuse autoportée tombée en panne. Les devis sont en cours d'étude.

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

- **Autorise** la décision modificative n° 2.

### 3. Participation aux transports scolaires 2021-2022

Pour l'année scolaire 2021/2022, M. le Maire propose au conseil de continuer à prendre en charge une partie des frais d'inscription du bus scolaire (pour l'école primaire de Saint-Maixant uniquement) afin que le reste à charge pour les familles soit de 40 €.

Vu la nécessité de maintenir un transport scolaire vers l'école de Saint-Maixant pour l'année scolaire 2021/2022 ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- **Décide** de prendre en charge une partie des frais d'inscription du bus scolaire (pour l'école primaire de Saint-Maixant uniquement) afin que le reste à charge pour les familles soit de 40 € pour l'année scolaire 2021/2022 ;
- **Indique** que cette prise en charge prendra la forme d'un virement bancaire directement sur le compte des familles ;

- **Précise** que le virement n'interviendra qu'après présentation par les familles d'un justificatif d'inscription au bus scolaire indiquant le montant acquitté.
- **Décide** de prévoir les crédits au budget communal 2021.

#### **4. Contrat de location et règlement hors location de la salle des fêtes**

M. DULUC présente au conseil le projet de contrat de location et le règlement hors location de la salle des fêtes.

##### **4-1. Contrat de location**

Ce document est destiné aux particuliers et pour les associations pour les évènements exceptionnels. Le document est complété avec la demande d'adresse mail et les heures de début/fin de location. Le conseil valide le contrat de location qui s'appliquera immédiatement.

##### **4-2. Règlement hors location**

Ce document est destiné aux associations pour leurs activités régulières. Le conseil valide le règlement hors location qui s'appliquera immédiatement.

#### **5. Rapport des commissions**

Voir annexe 1.

#### **6. Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations**

##### **4°) Marchés publics inférieurs à 40 000,00 € - Signature devis**

- 08/06/2021 : Signalisation RD 10 : 6 077.10 € TTC.

##### **26°) Demande à tout organisme financeur public ou privé l'attribution de subventions dont le montant ne dépasse pas 50 000,00 €**

- 25/06/2021 : demande de subvention d'un montant de 21 032,00 € auprès du Département de la Gironde dans le cadre du FDAEC 2021 pour la réalisation de trottoirs autour de la mairie en béton désactivé et le busage du fossé « Rue du portail rouge ».

#### **7. Rapport des délégués**

Voir annexe 2.

#### **8. Divers**

##### **8-1. Projet de station de lavage Carrefour Contact**

M. le Maire a reçu le gérant du Carrefour contact de Saint-Maixant. Il projette de construire une station de lavage de voiture (en face de la laverie). L'étude a révélé que la station de lavage empiètera sur le domaine public (talus bordant la RD 10). La commune devra donc lui céder une bande de terrain.

##### **8-2. Elections régionales et départementales**

M. le Maire tient à remercier tous les conseillers mobilisés pour l'organisation des élections régionales et départementales.

##### **8-3. Apéritif festif à la population**

M. le Maire tient à remercier tous les conseillers mobilisés pour l'organisation de l'apéritif festif du vendredi 2 juillet dernier. Il remercie également le service technique pour la mise en place.

##### **8-4. Ecole**

M. le Maire indique que la répartition des classes a été faite pour la rentrée scolaire 2021/2022. Il y aura des triples niveaux en maternelle (PS/MS/GS). La classe modulaire servira de dortoir pour les maternelles.

#### **9. Questions diverses**

M. DEYRIARD souhaiterait améliorer le fonctionnement de la commission école à la prochaine rentrée scolaire, et notamment améliorer sa participation aux projets de l'école.

M. DEYRIARD indique que plusieurs personnes de son lotissement (clos des Lilas) lui ont signalé que l'eau était brunâtre à la sortie du robinet. M. le Maire a indiqué que cela arrive quand des travaux ou des tests (PEI) sont effectués sur le réseau. L'information sera remontée à la SOGEDO et au SIAEP.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H30.**

**Tableau des signatures – Conseil Municipal du 6 juillet 2021.**

<b>M. BERNADET Alain, Maire.</b> <i>Pouvoir de M. MEUNIÉ Jean-Christophe</i>	<b>M. EMMANUEL-EMILE Juliot.</b> <i>Excusé.</i>
<b>Mme LE LAGADEC Magali, 1<sup>ère</sup> adjointe.</b>	<b>M. RAMON Wilfried.</b> <i>Excusé.</i>
<b>M. DULUC Gérard, 2<sup>e</sup> adjoint.</b>	<b>M. DEYRIARD Cédric.</b>
<b>Mme BANOS Catherine 3<sup>e</sup> adjointe.</b> <i>Excusée.</i>	<b>Mme POINSTAUD Aurélie.</b> <i>Excusée.</i>
<b>Mme GAURY Angélique, 4<sup>e</sup> adjointe.</b>	<b>M. ORGET Julien.</b> <i>Excusé.</i>
<b>Mme AURAIN Christiane.</b>	<b>Mme SYNAKIEWICZ-BYRNES Julie.</b> <i>Excusée.</i>
<b>Mme CHARDONNET Fabienne.</b>	<b>M. FIEVET Rudy.</b>
<b>M. MEUNIÉ Jean-Christophe.</b> <i>Pouvoir à M. BERNADET Alain.</i>	<b>Mme CHAUDERON Catherine.</b> <i>Excusée.</i>
<b>Mme ARQUEY Patricia.</b>	<b>M. MAINET Aurélien.</b>
<b>Mme BERTRAND Nathalie.</b> <i>Excusée.</i>	

## CM du 6 juillet 2021

### **Annexe 1 : Rapport des commissions**

---

#### **Commission technique (urbanisme/voirie/bâtiments/cimetière/service technique)**

**Rapporteur : Gérard DULUC**

##### **SOMMAIRE**

- ENERGY DE France ;
- RESERVE ALIMENTÉE (RA) DE LAVISON ;
- EP ANGLE RUE SIGNORET/RD10 ;
- EGLISE ;
- TRAVAUX DIVERS.

##### **ENERGY DE FRANCE**

Dans le cadre des contrats d'Economie d'Energie (CEE), financés par TOTAL Direct Energie, nous avons signé un devis à 0 € pour le calorifugeage du réseau hydraulique d'eau chaude sanitaire et chauffage hors volume chauffé.

Cette opération a été réalisée le mercredi 16 juin 2021 et vient en complément des systèmes hydro-économiques que nous avons reçus et dont l'installation commencera cet été.

##### **RA de LAVISON**

La RA de Lavison a été contrôlée par le SDIS 33 et jugée opérationnelle.

La clôture a été posée.

##### **ECLAIRAGE PUBLIC (EP) ANGLE RUE SIGNORET/RD 10**

Conformément à notre demande cet EP a été déplacé et réinstallé au-dessus de l'abri bus qui est à l'angle de ces 2 routes.

##### **EGLISE**

Après contact avec la DRAC, nous avons la certitude que notre projet de rénovation sera pris en compte dans le budget 2022 de la DRAC. Mail reçu de Madame Perrin :

« Comme suite à notre conversation de ce jour, je vous précise que votre projet sera proposé pour inscription sur la programmation budgétaire 2022 des investissements de l'Etat- Ministère de la Culture.

En fin d'année 2021, nous reviendrons vers vous pour vous tenir informé des propositions que nous serons en mesure de vous présenter ».

Et nous pourrions effectuer les demandes de subventions correspondantes.

D'autre part, nous venons d'obtenir 21 359.93 € au titre de la DETR 2021 et 3 919 € du Département pour cette rénovation.

Au budget de cette année, nous avons crédité 72 000 € de travaux.

##### **TRAVAUX DIVERS**

- Devis point à temps de 17 496.00 €, SIGNAUXGIROD 3 295.38 € (signalisation des véhicules des services techniques) et 38 21.70 € (signalisation routière) validés ;
- En complément des devis d'Eiffage, nous attendons les devis des sociétés COLAS et EUROVIA pour le parking du tabac, la placette côté périscolaire, le busage de Portail Rouge et les trottoirs autour de la Mairie ;
- Travaux de construction des WC de la pétanque en cours (murs, isolation, carrelage effectués) ;
- ST : Salle à manger : chape, isolation, réservations électriques, fenêtre et porte, carrelage posés, déplacement de la cuisine en cours et début peinture ;
- ST : Installation des WC terminés ;

- Faucardage sur les voies communales et nettoyage des têtes de pont ;
- Balayage Voie Verte, caniveaux, quartier de l'Eglise, lotissements ;
- Tonte dans les lotissements, parking bureau de tabac, parking « Club canin » et cimetière ;
- Divers pts travaux effectués à la demande ;
- Participation de 3 personnels à l'opération « ramassage des déchets sauvages » du samedi 12 juin 2021 ;
- Installation de la place Magni pour la soirée festive du vendredi 02 juillet ;
- Pendant les vacances d'été, l'équipe sera renforcée par Mickael DUCOS (arrosage, courses...) en semaine 31 et 32 et par Gochen HELFRICK pour les semaines 30 et 31 (entretien espaces verts) ;
- Présentation par le CESI de l'avant-projet de la voie verte.

---

### **Commission école et jeunesse (école – périscolaire – associations - bibliothèque - consommables)**

**Rapporteur : Angélique GAURY**

#### **Associations**

Mme GAURY présente le compte rendu des assemblées générales des associations suivantes :

- ESVSSM ;
- Aides ménagères ;
- Club des blés d'or ;

Les comptes rendus seront envoyés et consultables à la mairie dans le courant de l'été.

---

### **Commission sociale**

**Rapporteur : Magali LE LAGADEC**

Le plan canicule a été envoyé aux personnes vulnérables de la commune.

## CM du 6 juillet 2021

### **Annexe 2 : Rapport des délégués**

---

#### **CdC Sud Gironde – Conférence des Maires**

Réunion du 5 juillet 2021 - Rapporteur : M. le Maire

##### **Ordre du jour**

- Projet de territoire
- Pacte de gouvernance

##### **Projet de territoire**

Une enquête a été menée auprès des communes. 62 % ont répondu. Les grands axes de travail qui ressortent sont :

- la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GeMAPI) ;
- le développement économique ;
- la mobilité ;
- le logement ;

##### **Pacte de gouvernance**

Initié lors du conseil communautaire du 23 novembre 2020, une réunion a été organisée le 22 juin 2021. Le projet découle des échanges ayant eu lieu lors de cette réunion.

---

#### **CdC Sud Gironde – Conseil communautaire**

Réunion du 5 juillet 2021 - Rapporteur : M. le Maire

##### **Ordre du jour**

- Bilan de la concertation et arrêt du plan local d'urbanisme intercommunal ;
- Création d'un périmètre de pré-zone d'aménagement différé sur les communes de Langon et Toulence ;
- Communications / Questions diverses.

Le compte rendu est disponible à l'adresse suivante : <https://www.cdcsudgironde.fr/index.php/la-communaute-de-communes/le-conseil-communautaire>.

---

#### **Syndicat Intercommunal d'Assainissement (SIA)**

Réunion du 15 juin 2021 - Rapporteur : Gérard DULUC

Etaiement représentées les communes de SAINT-MAIXANT/VERDELAIS/SAINT-MACAIRES/LE PIAN SUR GARONNE.

##### **Ordre du jour**

- Budget ;
- Validation proposition ICARE ;
- Exonération sur Saint-Maixant ;
- Question diverse.

##### **Budget**

Le Crédit Mutuel est retenu pour un emprunt de 350 000,00 € au taux de 0.71% et sur 15 ans. La subvention DETR s'élève à 75 000,00 € et celle de l'agence Adour-Garonne à 60 000,00 €.

##### **Validation de la proposition ICARE INGENIERIE**

Ce bureau d'études, représenté par Monsieur Salin, propose des missions d'assistance à Maîtrise d'ouvrage et assistance à la gestion du service public et au suivi du contrat de concession. Le SIA retient les prestations annuelles pour une tranche ferme sur 4 ans. Cette prestation comprend :

- 1 visite annuelle des ouvrages ;
- Le RPQS (Rapport sur le prix et la qualité du service) ;
- 1 réunion de suivi /an ;
- Assistance générale (permanente) ;

Pour un total de 12 240 € TTC/4 ANS.

Dans le cadre de ce projet, il sera demandé à la SOGEDO la mise en place d'un débitmètre pour connaître la quantité d'effluents envoyés au syndicat de FTL. Ce débitmètre sera équipé d'une installation pour l'analyse de ces rejets.

#### **Exonération–Commune de Saint-Maixant**

En raison d'une fuite, la société S.L.A de Saint-Maixant a eu une surconsommation d'eau de 6 000 m<sup>3</sup> . Mais cette eau s'est évaporée dans la nature ; il n'y a donc pas lieu de facturer l'assainissement.

#### **Questions diverses**

##### **Réfection de la station de Saint-Maixant**

Pour la réfection de la station de Saint-Maixant, le devis proposé par la société SOC est de 264 000 ,00 € contre 293 000,00 € en décembre 2020.

##### **Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) – Information lors du dépôt d'un dossier de PC**

Désormais, lorsqu'un pétitionnaire vient en Mairie déposer un dossier de permis de construire, il lui sera remis un document d'information avec le tarif des différentes PFAC. Il devra signer ce document et le rendre avec le dossier de demande de PC. Cela engagera le pétitionnaire à régler la PFAC correspondante (le modèle de document reste à établir).

##### **Prise de compétence du SIA pour 2026**

Les négociations sont en cours avec d'une part le syndicat de FTL et d'autre part la CDC du Sud Gironde.

##### **Gestion du secrétariat du SIA**

Actuellement, la secrétaire du SIA travaille à quart temps. Mais il s'avère que pour traiter tous les dossiers et notamment les nombreuses demandes de subventions, c'est insuffisant. Le souhait du SIA est de faire passer la secrétaire à mi-temps.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.